

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE J.FONTANET 2020-2021

Présentation :

Elle est ouverte aux élèves volontaires et motivés qui veulent progresser dans une discipline sportive et participer à des compétitions scolaires individuelles et collectives.

Elle a un fonctionnement administratif et financier selon les codes de la loi de 1901.

Organisation administrative :

Président : Mr CHAMPION

Trésorier : Mr EMPEREUR

Secrétaire : Mme AGNES

Chaque année, une Assemblée Générale se tient pour informer les élèves, parents d'élèves et tout acteur de la communauté éducative, afin d'émettre un bilan de l'année écoulée, bilan qualitatif, financier, et des perspectives à venir.

Activités proposées :

**NATATION, BADMINTON, GYM, TRAIL, CIRQUE et DANSE, YOGA,
ATHLETISME, VOLLEY-BALL et KAYAK**

Lieux et horaires d'entraînement :

- Au gymnase du collège, au Gymnase des Coquelicots, à la base nautique de Moutiers, à Ste Hélène.
- Un élève licencié peut pratiquer plusieurs activités sur l'année au collège, durant un ou plusieurs trimestres.

Lieux et horaires des compétitions :

En raison des conditions sanitaires liées au Covid-19, il n'y aura pas de compétitions pour l'instant. Selon l'évolution du contexte, des rencontres à effectif réduit avec d'autres collèges du secteur pourraient être envisagées.

OBJECTIFS :

1. **Permettre** à chacun une pratique supplémentaire et approfondie dans une ou plusieurs disciplines sportives pour développer ses ressources en vue d'atteindre une plus grande efficacité lors des compétitions ou épreuves scolaires.
2. **Développer**, par la participation à des expériences individuelles et collectives, le goût de l'action, la responsabilité et la solidarité.
3. **Impliquer** des élèves à la gestion de l'AS, les associer lors des tâches simples afin de les rendre responsables, autonomes et citoyens au sein de cette association.

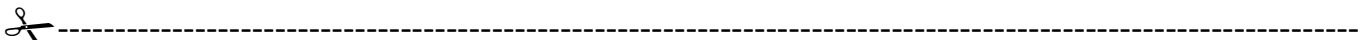
MODALITES d'ADHESION :

- **Coût de la licence = 25 euros** (chèque à l'ordre de l'Association sportive du Collège J.Fontanet) avec le tee-shirt de l'AS inclus
- **L'autorisation parentale ci-après à remplir.**

Remarque : le certificat médical n'est plus obligatoire depuis la rentrée 2016.

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Jusqu'aux vacances de Noël	De janvier jusqu'à fin Mars	De début avril à fin juin
NATATION MERCREDI 12h30-14h30 - 12 places (Piscine de Gilly sur Isère – Mme AGNES) Départ à 12h30 en bus du collège. Possibilité d'être récupéré à 14h10 à la piscine de Gilly ou 14h30 au collège. Priorité aux 6-5èmes ayant des difficultés ou n'ayant pas le savoir-nager (50 m)	YOGA LUNDI 16h30- 18h (Gymnase des Coquelicots- Mme AGNES) Tous niveaux	KAYAK MERCREDI 12h30 -16h30 - 12 places (Moutiers et lac de Ste Hélène) Nécessité d'avoir réussi le test du SAVOIR NAGER sur 50 m
BADMINTON LUNDI 16h30-18h (Gymnase du collège – Mme TARENTIEFF) Tous niveaux	BADMINTON (modification) LUNDI 16h30-18h (Gymnase du collège – Mme TARENTIEFF) Tous niveaux	CIRQUE et DANSE (à voir) LUNDI 16h30-18h (Gymnase du collège – Mme TARENTIEFF) Tous niveaux
GYM et GYM ACROBATIQUE MERCREDI 12h30-14h30 (Gymnase du collège – M. EMPEREUR) Tous niveaux	GYM et GYM ACROBATIQUE Mercredi 12h30-14h30 (Gymnase du collège – M. EMPEREUR) Tous niveaux	GYM et BADMINTON MERCREDI 12h30-14h30 (Gymnase du collège – M. EMPEREUR) Tous niveaux
ATHLETISME & TRAIL MERCREDI 12h30- 14h30 (Extérieur - Mmes MANIVOZ et TANGUY) Tous niveaux	VOLLEY-BALL MERCREDI 12h30-14h30 (Gymnase des Coquelicots -Mme MANIVOZ) Tous niveaux	ATHLETISME & TRAIL MERCREDI 12h30- 14h30 (Extérieur - Mmes MANIVOZ et TANGUY) Tous niveaux

A découper et à remettre au professeur d'EPS concerné



AUTORISATION PARENTALE

ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE J FONTANET

21 Rue de la Gare 73460 FRONTENEX Tel : 04.79.31.41.40

Je, soussigné(e)....., autorise mon enfant....., né le, de la classe deà participer aux activités de l'Association sportive du collège J.FONTANET.

Numéros à contacter en cas d'urgence :

NOM et n° / **NOM et n°.....**

Pour information, mon enfant est intéressé(e) par les activités suivantes (ENTOURER les cases suivantes) :

Natation 1 ^{er} T	Athlétisme & Trail	Badminton	Gymnastique	Cirque et Danse
Volley-Ball	Yoga	Athlétisme	Kayak	

J'ai lu et j'adhère aux points suivants du fonctionnement de l'Association Sportive :

- **Pique-nique de 12h à 12h30 au collège sous la surveillance d'un AED (surveillant).**
- **Après l'horaire de fin d'entraînement ou de retour au collège, inscrit sur l'ENT ou au tableau d'affichage de l'AS, les élèves sont sous la responsabilité des parents. Merci de respecter les horaires.**
- **Pour valider l'inscription de l'élève, celui-ci doit ramener cette autorisation parentale signée accompagnée du règlement de 25€.**
- Les enseignants responsables de chaque AS se réservent le droit, après avertissement de l'élève et de ses parents, d'expulser un élève perturbant le bon déroulement des entraînements et/ou compétitions.

Les parents ou tuteurs : Signatures

Vu et pris connaissance le _____